



N° 12  
Août 2019

## Le bulletin de Fontenay

Madame, Monsieur,

Le Conseil municipal et moi-même avons souhaité vous présenter un bulletin un peu particulier en cette fin d'août 2019. En effet passé le 1<sup>er</sup> septembre, les publications municipales sont soumises aux règles de la campagne électorale.

Au service de la commune depuis bientôt 6 ans, il nous semble important de vous rappeler les réalisations de cette période, voici donc un compte-rendu du mandat que vous nous avez confié... Les travaux, aménagements acquisitions ont été réalisés grâce notamment aux subventions, sans augmentation des impôts locaux, avec une gestion équilibrée du budget et une maîtrise des dépenses de fonctionnement, malgré les baisses de dotations.

Je tiens ici à remercier les adjoints et les conseillers municipaux qui se dévouent au service de notre commune, sans eux rien n'aurait été possible ! Leur engagement de chaque jour permet de faire de Fontenay un beau village où il fait bon vivre !

Je remercie également les associations locales qui contribuent à maintenir le lien social entre les habitants. Merci également aux bénévoles qui n'hésitent pas à retrousser les manches chaque fois qu'on a besoin d'un coup de main. Merci au personnel communal qui s'investit pour le bien-être des habitants.

Notre seule motivation est d'améliorer le cadre de vie de nos concitoyens...

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Bien à vous,

Monique LHOPITAL

Et les membres du Conseil



## Réseaux – voirie

- 1er chantier du mandat (Décision CM précédent) : **Enfouissement des câbles aériens** électriques et téléphoniques dans la moitié du village et Pose de candélabres pour **l'éclairage public**. La première partie avait été réalisée en 2006/2007.
- Plus tard nous avons procédé au remplacement des canalisations **d'eau potable** rue des Lavandières.
- Suite au passage de la **LGV**, le retour des voies utilisées pendant les travaux et la livraison des **nouvelles voies** n'ont pas été mince affaire, les nombreux défauts ont longtemps retardé la remise officielle. Les anciennes voies étant coupées, des panneaux de signalisation ont dû être posés aux carrefours.
- Impasse de la **Roquentinière**, les lanternes énergivores devenues obsolètes ont été remplacées par de **l'éclairage éco énergétique**.
- Le déploiement de la **fibre optique** est terminé sur la commune. Vous serez conviés à une rencontre avec les fournisseurs d'accès dans quelques semaines
- **Trottoir et caniveau seront réalisés en même temps que La réfection de la rue de la Tannerie, les chemins du Logis et de La Fontaine seront également refaits à l'automne 2019.**

## Sécurité

- ❖ Pour répondre aux inquiétudes reçues en mairie quant à la dangerosité des véhicules qui traversent très vite le village, un **radar pédagogique** a été installé à l'entrée du bourg sur la RD57.
- ❖ Une étude sur l'état et l'efficacité du système anti-feu est en cours. Le poteau d'**incendie** a été renouvelé chemin du Logis.
- ❖ **Les prochains travaux de mise en sécurité sont prévus cet automne** : ralentisseurs avec rétrécissement de chaussée et tapis berlinois sur la RD57, la RD101, à proximité de l'école, chicane avec places de stationnement, création de passages protégés, élargissement du cheminement piétonnier devant la mairie... Les plans sont consultables en mairie.



## Ecole

- ❑ Aménagement de la **salle d'activités**, pavage d'une partie de la cour, *peinture de la « petite maison » également utilisée par les aînés et d'une partie de la façade de l'école (décision CM précédent)*, aménagement du **local de rangement** des jeux de plein air.



- ❑ Achat d'une machine à laver le linge.
- ❑ Remplacement de la **climatisation**, pose de **volet roulant** dans la salle de sieste.
- ❑ Installation d'une **porte répondant aux obligations d'accueil des PMR** dans les établissements recevant du public

## Cimetière

† Après la destruction d'un cabanon vétuste qui abritait une cuve à fioul percée, nous avons procédé à la **réfection du mur du fond**.

† Un **jardin du souvenir** comprenant un puits et quatre cavurnes a été aménagé (Décision CM précédent).

† Un **ossuaire** destiné à recevoir les restes mortels des sépultures relevées a été installé .

† Une **haie colorée** a été plantée et après la réfection du soubassement du mur d'enceinte une **clôture grillagée** a été posée.



## Mise en conformité du cimetière communal

† Nous nous sommes penchés sur les archives du cimetière, actes de concession et autres documents afin de reconstituer autant que possible **l'histoire de chaque sépulture**. La mise à jour a nécessité la recherche des descendants, qui ont pu décider de renouveler l'acte échu quand ils le souhaitent.

† Un **plan précis** a été dressé qui permet de répondre précisément aux familles.



## Eglise

- ❖ **Réfection du bas des 3 portes** avec la pose de jets d'eau (pièce rapportée conçue pour guider l'eau de pluie vers l'extérieur et empêchant ainsi les infiltrations sous le bois et permettant de consolider le bas du vantail en très mauvais état. Réparation de l'autel. Peinture des portes.
- ❖ **Changement du moteur d'une cloche et mise en conformité électrique.**
- ❖ **Pose de volets abat-son dans le clocher**, renforcés par un grillage assez épais pour protéger les boiseries et les cloches des intempéries, du soleil et dissuader les volatiles de venir y nicher.

## Salle des fêtes

- Une équipe de bénévoles et une quinzaine de jours de travail pour donner à notre **salle communale un bon coup de rajeunissement.**
- Une trentaine de locations annuelles, par les associations et familles de Fontenay et voisines, auxquelles il convient d'ajouter les séances d'éducation physique et festives de nos petits élèves.
- **Les prochaines années devraient voir le projet d'une nouvelle salle communale, maison des habitants, prendre forme. Pour peu que les communes de la CC LBN votent leurs accords de réaliser un PLUI, ce qui simplifierait nos démarches administratives compliquées par la loi Notre et le Schéma de cohésion territoriale que nous devons respecter.**



## Commerce Le Saint Philibert.



- Le bâtiment appartenant à la Commune, il est nécessaire d'y effectuer régulièrement des **travaux** : vestiaires et toilettes séparés pour les employés, meilleure accessibilité au bureau, local poubelles... Travaux effectués en régie par l'employé communal.
- Suppression de la marche de la terrasse pour favoriser l'accès des personnes handicapées.

➤ Dans le cadre des obligations liées à l'accès des PMR, un **candélabre** a été installé près de la place de stationnement dédié sur le **parking de la mairie**.

➤ Le **remplacement des portes et fenêtres** très abîmées, doit permettre une sérieuse économie d'énergie, le nettoyage et les réparations réalisées sur la **façade** ajoutent à l'esthétique du lieu.

➤ Dans les bureaux et la salle du conseil les **convecteurs électriques** obsolètes et énergivores viennent d'être remplacés, le confort et l'économie seront ressentis l'hiver prochain.

➤ Nous avons procédé à l'acquisition d'un **nouveau photocopieur** et au **remplacement de l'ordinateur** dans le bureau du maire.

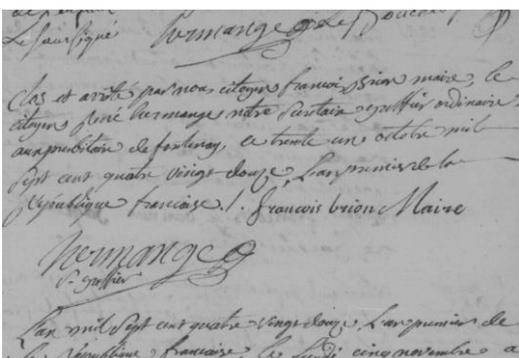
➤ Six **panneaux électoraux** en métal remplacent désormais les planches usées, deux d'entre eux restent en place pour l'affichage libre. Un nouvel **isoloir** peut encourager à venir voter !

## Mairie



## Archives mairie

- Des mois ont été nécessaires à la vérification et au **classement des archives** de la mairie.
- Le contenu des placards, des dossiers... a systématiquement fait l'objet d'un contrôle.
- Les boîtes bien répertoriées sont désormais classées dans un local dédié, sur des étagères métalliques aisément accessibles à la secrétaire et pour les recherches.



## Entrepôt communal

\* **Agrandissement du local**, portail électrique, toilettes, lavabos. Mobilier adapté.

\* Acquisition d'une cuve à fioul,

\* Remplacement du **tracteur tondeuse** et achat d'autres matériels et outils indispensables à l'entretien de la commune.



## Municipalité et Comité des fêtes



- Acquisition avec l'aide du Comité des Fêtes de nouveaux **éclairages festifs LED** en remplacement des guirlandes vétustes devenues très énergivores.
- Convention entre la mairie et le comité à propos de la **gestion piscicole du plan d'eau** et de la pêche.
- Le coût du **feu d'artifice** tiré au plan d'eau est pris en charge de moitié par la commune et le Comité qui organise brillamment la manifestation.

Un grand merci aux bénévoles du Comité !



## Fleurissement



- Les **jardinières** situées aux entrées du village, devenues vétustes ont été remplacées ; La place de l'église offre toujours ses **corbeilles de fleurs** colorées chaque année renouvelées ; Un **parterre a été créé près du muret**, accueillant aussi une pierre tombale, vestige de l'ancien cimetière qui se situait jusqu'en 1790 autour de l'église.
- Près des rambardes métalliques , côté église et côté monument aux morts, des **charmilles** récemment plantées apportent une touche végétale apaisante... Grand merci à ceux qui donnent de leur temps pour planter, entretenir et arroser !
- Fontenay se présente pour la première fois cette année au concours « **Paysages de nos villes et villages fleuris 2019** ».



## Environnement



**Aménagement d'un chemin pédestre** bordé de haies notamment d'arbres fruitiers qui partant de la route d'Asnières (par la Tannerie) longe la Vègre et aboutit au Gué des Blés. De là il est possible en traversant la Vègre de joindre le chemin pédestre vers Poillé. Des marches ont été installées par les élus et des bénévoles, dans la partie la plus abrupte pour faciliter le cheminement.

Ce chemin auquel s'ajoute une boucle autour du village, et la découverte de notre patrimoine, de l'aire de loisirs, du restaurant sont en cours de reconnaissance par le Département et « **Le Chemin de Fontenay** » fera prochainement l'objet de signalisations par La CCLBN.



**Aménagement du Parking de la Tannerie** : Pose de dalle en béton pour accueillir les conteneurs de tri volontaire.

Installation d'un éclairage Led écologique à proximité de l'abribus nouvellement monté sur une dalle derrière la haie, afin de sécuriser l'endroit.



**Aire de loisirs Le Tébert** : Curage du plan d'eau, installation de jeux pour les enfants dans le sous-bois, et d'un terrain de boules... coup de peinture au mobilier de plein air par les bénévoles. L'espace est à nouveau attrayant et nombreux sont les familles et les pêcheurs à en profiter aujourd'hui.



**Aménagement place de l'église** : pose d'une rampe pour l'accès à l'église des personnes à mobilité réduite, création d'une place PMR à proximité. Construction d'un muret pour séparer le Parvis piétonnier devant l'entrée principale, de l'espace parking.





## Bric à Brac

**Dimanche 8 septembre**

Dans les rues de Fontenay  
Organisé par le Comité des Fêtes  
Pour tout renseignement  
02 43 92 30 09



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative aura lieu le  
dimanche 17 novembre 2019 à 11h30  
au Monument aux Morts



## REPAS DES AÎNÉS

**Dimanche 17 novembre 12h30**

La journée se poursuivra par le traditionnel  
**déjeuner avec les Aînés** de la commune au  
restaurant Le Saint Philibert.  
Inscriptions en Mairie.

## Information secrétariat Mairie

- A compter du 26 août 2019  
Nouveaux horaires d'ouverture  
**Mardi : 9h-12h et 14h-18h**  
**Jeudi : 14h-18h**

## Au service de la commune

### Le Personnel

Julie PASSE, secrétariat  
Franck LEMÉE MASSON, entretien espaces verts...  
Stéphanie LÉPINE, **responsable** Cantine  
Et entretien des locaux municipaux  
Cathy ANDRÉ, surveillance cantine  
Et entretien des locaux  
Valérie RENOU, surveillance cantine

### Le conseil municipal

Monique LHOPITAL, maire  
Jean-Luc MARTEAU, 1<sup>er</sup> adjoint  
Michèle FABLE, 2<sup>ème</sup> adjoint  
Guy RUILLE, 3<sup>ème</sup> adjoint  
Pierre de BOUILLÉ  
Mathias MAZURE  
Fabien TOUCHARD  
Catherine GIRAULT  
Didier CHAUCHEAU  
Peggy DORET

**FONTENAY ✶ VÈGRE**

Bienvenue sur le site officiel de la  
commune

<http://www.fontenay-sur-vegre.mairie72.fr>

Mairie

Tél : 02 43 95 52 10

[mairie.fontenay.sur.vegre@wanadoo.fr](mailto:mairie.fontenay.sur.vegre@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Mardi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-18h